REVUE
DROIT & SOCIETE

PÉRIODIQUE SCIENTIFIQUE À COMITÉ DE LECTURE, ÉDITÉE PAR L'INSTITUT D'ÉTUDES SOCIALES ET MÉDIATIQUE
CONSACRÉE À LA PUBLICATION D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DANS LES DOMAINES JURIDIQUE ET SOCIAL.



DE LA SURVIE AU PROJET DE VIE

ANALYSE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE À TANGER. LE CAS DU PROJET RASSIF

Hafsae BOUDOUDOUH

Revue Droit et Société مجلة القانون و المجتمع
E ISSN 2737-8101

REVUE
DROIT & SOCIETE
مجلة
القانون و المجتمع
دورية علمية محكمة تعنى با لدراسات و الأبحاث في المجال القانوني و الاجتماعي و الاقتصادي.
PERIODIQUE SCIENTIFIQUE A COMITE DE LECTURE, CONSACRE A LA PUBLICATION D'ETUDES ET DE RECHERCHES DANS LES DOMAINES JURIDIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIAL

DOI: *https://doi.org/10.5281/zenodo.23396594* Vol. 7 N°21, AVRIL / JUIN 2026

DE LA SURVIE AU PROJET DE VIE : ANALYSE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE À TANGER. LE CAS DU PROJET RASSIF

FROM SURVIVAL TO A LIFE PROJECT: AN ANALYSIS OF SOCIO-EDUCATIONAL SUPPORT FOR CHILDREN IN STREET SITUATIONS IN TANGIER. THE CASE OF THE RASSIF PROJECT

Hafsae BOUDOUDOUH

Assistante sociale scolaire

Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports – Maroc

boudoudouh.hafsae@gmail.com

ORCID iD: 0009-0008-3257-6844

CC BY

BOUDOUDOUH, H. (2026). DE LA SURVIE AU PROJET DE VIE : ANALYSE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE À TANGER. LE CAS DU PROJET RASSIF. REVUE DROIT ET SOCIETE, 7(21), 69–95. https://doi.org/10.5281/zenodo.23396594

DE LA SURVIE AU PROJET DE VIE : ANALYSE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE À TANGER. LE CAS DU PROJET RASSIF



RESUME

Cet article analyse les dynamiques concrètes de l'accompagnement socio-éducatif des enfants en situation de rue (ESR) et interroge sa capacité à enclencher un passage effectif de la logique de survie au projet de vie, à travers l'étude de cas du projet Rassif, porté par l'association AICEED à Tanger. L'étude s'appuie sur une méthodologie qualitative articulant une observation immersive de neuf semaines, quatre entretiens semi-directifs menés avec quatre acteurs du projet, ainsi que deux focus groups organisés avec les ESR bénéficiaires. Les résultats mettent en évidence une efficacité indéniable du dispositif dans sa dimension immédiate, tant en matière de réduction des risques encourus par les mineurs que d'accès effectif aux droits fondamentaux. Cependant, le passage à une stabilisation durable hors de la rue demeure entravé par l'absence de structures-relais, le poids du projet migratoire et la stigmatisation sociale. Ce papier éclaire ainsi l'écart entre les politiques publiques annoncées, au premier rang desquelles figure la Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc (PPIPEM), et leur mise en œuvre effective, tout en

Hafsae BOUDOUDOUH

Assistante sociale scolaire

Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports – Maroc

plaidant pour un renforcement de la synergie institutionnelle et la création de structures d'accueil adaptées à la transition hors rue.

Mots-clés : Enfants en situation de rue, accompagnement socio-éducatif, Tanger, PPIPEM, projet de vie.

FROM SURVIVAL TO A LIFE PROJECT: AN ANALYSIS OF SOCIO-EDUCATIONAL SUPPORT FOR CHILDREN IN STREET SITUATIONS IN TANGIER. THE CASE OF THE RASSIF PROJECT

ABSTRACT

Hafsae BOUDOUDOUH

School Social Worker

Ministry of National Education, Preschool Education, and Sports – Morocco

This article examines the practical dynamics of socio-educational support for children in street situations (CSS) and questions its capacity to foster an effective transition from survival strategies to a structured life project, through a case study of the Rassif project implemented by the AICEED association in Tangier. The study relies on a qualitative methodology combining a nine-week immersive observation, four semi-structured interviews with four project stakeholders, and two focus groups with beneficiary street children. The findings highlight the undeniable immediate effectiveness of the initiative, both in mitigating the risks faced by minors and in ensuring effective access to fundamental rights. However, achieving sustainable long-term exit from the streets remains hindered by the lack of transition facilities, the heavy influence of the migratory project, and pervasive social stigmatization. This study thus sheds light on the gap between official public policies—most notably the Integrated National Public Policy for Child Protection in Morocco (PPIPEM)—and their actual implementation, while advocating for stronger institutional synergies and the creation of shelter structures specifically adapted to street exit transitions.

Keywords: Children in street situations, socio-educational support, Tangier, PPIPEM, life project.

INTRODUCTION :

Le phénomène des enfants en situation de rue (ESR) constitue l'une des manifestations les plus persistantes de la vulnérabilité juvénile contemporaine, dont l'objectivation statistique demeure méthodologiquement contestée. Les estimations onusiennes, historiquement comprises entre 100 et 150 millions de mineurs concernés à l'échelle planétaire (UNICEF, 2012), peinent à rendre compte d'une population caractérisée par la mobilité, l'invisibilité institutionnelle et la défiance vis-à-vis des dispositifs formels de recensement.

Au Maroc, ce phénomène puise ses racines dans les mutations urbaines amorcées sous l'époque coloniale, puis exacerbées par les programmes d'ajustement structurel (PAS) des années 1980, qui ont précarisé les secteurs sociaux fondamentaux (Sadik, Bagaoui & Komi, 2021). Sous la pression de ces contraintes socio-économiques, l'institution familiale subit des décompositions profondes : la monoparentalité, l'épuisement des solidarités, les violences intrafamiliales, la démission éducative, le travail précoce des enfants. Dès lors, l'espace public s'impose moins comme un choix que comme l'ultime refuge face à un milieu domestique défaillant. (M'Jid, 2006)

L'ampleur exacte du phénomène des ESR au Maroc demeure toutefois difficile à établir : les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014 estimaient à 7 226 le nombre de personnes sans abri sur le territoire national, dont 13,2 % de mineurs de moins de 19 ans (UNICEF & ONDE, 2019). Les chiffres récents confirment l'actualité préoccupante de ce fléau tout en révélant la fragilité persistante de son appareillage statistique : selon l'analyse 2025 de la Plateforme CDE Maroc, le Haut-Commissariat au Plan n'a recensé que 458 enfants sans abri en 2024, chiffre largement contesté par les acteurs de la société civile (Plateforme CDE Maroc, 2025). Cet écart documente le *dark number* qui caractérise le phénomène et justifie le recours à des approches qualitatives de proximité.

Dans ce paysage national, la ville de Tanger occupe une position structurellement singulière qui en fait un terrain d'observation privilégié. Métropole portuaire, frontière nord du continent africain et antichambre de l'Europe, elle ne fonctionne pas seulement comme un réceptacle du phénomène, mais comme un carrefour migratoire où l'errance juvénile s'articule fréquemment à un projet de traversée du détroit de Gibraltar. Les recherches consacrées aux mineurs marocains non accompagnés ont établi de longue date que les ports de Tanger-Med et de Tanger-Ville constituent des plateformes de regroupement pour ces « enfants *haraga* » candidats à la migration irrégulière, dont une part substantielle alterne entre périodes d'errance urbaine et tentatives de passage clandestin (Peraldi, 2013).

Cette imbrication entre errance et migration confère à l'intervention socio-éducative tangéroise un caractère particulièrement volatile : la population-cible est mobile, son horizon est extra-territorial, et la relation éducative s'inscrit dans un temps court, sans cesse interrompu par la « tentation du départ ». À cette singularité géopolitique s'ajoute un paradoxe urbain : aux côtés de ses corniches requalifiées, de sa gare ferroviaire à grande vitesse et de ses infrastructures portuaires de classe internationale, Tanger continue d'abriter, dans les interstices de ses espaces rénovés, une enfance reléguée que la mise en scène métropolitaine peine à dissimuler.

C'est précisément dans ce contexte que se déploie le projet Rassif [1], porté sur la ville de Tanger par l'association AICEED[2]. Sa mission explicite est la protection des droits des enfants

[1] Le projet RASSIF est une initiative portée par Casal dels Infants depuis 2019 au Maroc. Sa nouvelle phase (2023–2026), financée par l'Union Européenne, l'ACCD et la Mairie de Barcelone, est mise en œuvre en consortium avec l'ONG Aida, l'Université Pompeu Fabra, RDR Maroc (sections de Nador et Oujda), AICEED à Tanger et Bayti à Casablanca.Le projet vise à garantir les droits des enfants marocains et étrangers en situation de mobilité, en répondant aux défis que pose leur parcours migratoire à l'échelle transrégionale et transnationale. Il renforce les réponses collectives portées par les institutions et la société civile pour la protection des enfants en situation de migration.

[2] L'Association Initiatives, Citoyenneté, Éducation, Environnement et Développement (AICEED) a été fondée à Tanger le 1er juillet 2004. L'AICEED œuvre depuis sa création pour l'amélioration des conditions de vie des

en situation de rue dans la ville de Tanger en particulier ceux engagés dans un processus migratoire en répondant aux défis qu'engendrent leur mobilité (AICEED & Casal dels Infants, 2024). L'ampleur de son action illustre, à elle seule, le décalage entre objectivation institutionnelle et réalité de terrain : couvrant les villes de Tanger, Nador et Casablanca, le seul projet Rassif a identifié et accompagné 1 208 enfants en situation de rue entre 2023 et 2024 — 132 filles et 1 076 garçons —, soit près du triple des estimations officielles pour une couverture territoriale pourtant restreinte. Ce dispositif constitue ainsi, au-delà d'un cas, un observatoire empirique privilégié pour saisir les dynamiques concrètes de l'accompagnement socio-éducatif des ESR au Maroc.

Or, vivre dans la rue ne se réduit pas à une privation de droits : cette expérience engendre des stratégies de survie et la cristallisation d'une « identité de rue » qui confèrent à l'enfant une forme paradoxale de liberté, des revenus de subsistance et une reconnaissance par les pairs (Lucchini, 2001). Cette immersion marginale, où les mineurs sont stigmatisés et réduits au terme péjoratif de « *Chemkara* » (Pantaléon, 2015), rend le processus de désaffiliation — au sens de Castel (1995) — particulièrement complexe à enclencher.

Dans cette perspective, l'accompagnement socio-éducatif constitue le pilier incontournable de tout parcours de réinsertion. Pourtant, malgré son importance capitale, il demeure le parent pauvre de la littérature scientifique nationale, peu d'études ayant à ce jour documenté empiriquement les rouages concrets du travail social de rue au Maroc. C'est précisément pour combler ce vide empirique que s'inscrit la présente recherche[3], qui s'articule autour de trois questions centrales : (1) Comment se déploie le processus d'accompagnement des enfants en situation de rue dans le cadre du projet Rassif ? (2) Dans quelle mesure ce processus contribue-t-il à extraire ces enfants de la rue et à coconstruire avec eux un projet de vie ? (3) Quelles sont les limites psychosociales structurelles et institutionnelles susceptibles d'entraver son bon fonctionnement ?

À ces questions, nous formulons l'hypothèse principale suivante : l'accompagnement socio-éducatif déployé par le projet Rassif constitue un levier structurant de réaffiliation sociale des ESR, mais son efficacité demeure conditionnée par plusieurs obstacles structurels. Cette hypothèse se décline en trois hypothèses spécifiques.

H1 : le processus d'accompagnement socio-éducatif repose sur une séquence progressive — maraude, mise en confiance, diagnostic psychosocial, projet de vie individualisé — dont l'efficacité dépend prioritairement de la qualité de la relation éducative de proximité et de la temporalité longue de l'intervention.

H2 : la co-construction d'un projet de vie est d'autant plus aboutie que l'accompagnement parvient à réactiver les ressources familiales et institutionnelles de l'enfant —médiation familiale, formation professionnelle — tout en intégrant le projet migratoire comme dimension à négocier plutôt qu'à nier.

H3 : l'efficacité du dispositif est freinée par trois ordres de limites imbriquées : psychosociales (ancrage identitaire dans la culture de rue, addictions, traumatismes),

populations vulnérables, notamment les enfants, les jeunes et leurs familles, à travers des actions citoyennes, éducatives et sociales.

[3] Cet article est issu d'un mémoire de licence en travail social, parcours animation sociale, soutenu à l'Institut National de l'Action Sociale (INAS) au titre de l'année universitaire 2023-2024.

structurelles et institutionnelles (déficit de structures relais, fragmentation des politiques publiques de l'enfance) et socio-culturelles.

L'objectif de cet article est dès lors triple : décrypter les dynamiques concrètes du travail social de rue tel qu'ils se pratiquent au sein du Projet Rassif à Tanger, évaluer son impact tangible sur les trajectoires des mineurs accompagnés, et identifier de manière critique les verrous systémiques qui s'opposent à leur réaffiliation sociale.

Le présent article s'articulera autour de quatre temps. Dans un premier temps, nous dresserons un état de l'art relatif à la problématique des ESR, afin de situer notre recherche dans le champ des travaux existants. Dans un deuxième temps, nous procéderons à une clarification conceptuelle autour de la notion d'accompagnement socio-éducatif, dont la polysémie appelle une délimitation préalable. Nous exposerons ensuite le cadre méthodologique adopté pour conduire cette étude. Enfin, nous présenterons nos résultats, organisés selon trois axes complémentaires : le premier interrogera la dynamique et les modalités du processus d'accompagnement des ESR ; le deuxième proposera une analyse de son efficacité ; le troisième identifiera les limites de ce dispositif.

Revue de littérature

La question des enfants en situation de rue constitue, depuis plusieurs décennies, un objet de recherche transversal mobilisant un faisceau de disciplines : la sociologie (Lucchini, 1998, 2001; Rayadi, 2022), l'anthropologie (Gilbert, 2014), la psychologie (Bernichi, 2013) et le travail social (Pantaléon & Faccenda, 2009 ; Bellot, Rivard & Greissler, 2010 ; Colombo, 2013 ; Pantaléon, 2012, 2015).

Au niveau international, le sujet des enfants en situation de rue fait l'objet d'une littérature abondante, bien que très hétérogène et d'une valeur scientifique inégale (Invernizzi, 2000, cité dans Rivard, 2004, p. 3). Il existe une prolifération d'écrits descriptifs et journalistiques qui, sous couvert de dénonciation humanitaire, tendent à figer l'enfant de la rue dans la posture d'une victime impuissante (Lucchini, 1998), occultant la complexité de ses trajectoires de désaffiliation et la densité de son agentivité.

Les travaux consultés sur la thématique des enfants en situation de rue comprennent différents domaines d'étude. Tout d'abord, la sortie de rue. L'approche sociologique de Lucchini (2001) pose les fondations conceptuelles d'une lecture de la sortie comme dernière étape de la carrière de l'enfant de rue, laquelle ne peut s'opérer qu'à travers une reconfiguration de la *ligne biographique dominante* et une recomposition du *système identitaire*. Corrélativement, mais selon une inflexion notable, Bellot, Rivard et Greissler (2010) déplacent l'analyse vers une conception de la sortie comme processus d'intégration biographique de l'expérience de la rue. L'étude du Collectif d'intervention par les pairs révèle que la reconnaissance, et non l'effacement, du vécu de rue constitue un levier de transformation, les pairs-aidants opérant comme modèles d'influence positifs. Cette tension théorique trouve un prolongement dans les travaux de Colombo (2013), qui articule ces deux logiques en posant que les enfants se dirigent vers la rue en quête d'une identité qui leur procure une reconnaissance satisfaisante. La sortie, dès lors, s'opère par l'appropriation d'une *nouvelle position identitaire*, ce qui suppose, du point de vue de l'intervention, une attention fine aux ressources développées dans la rue et aux attentes de reconnaissance qui en émanent.

Un second courant déplace le regard analytique des sujets vers les dispositifs discursifs qui les construisent. Lucchini (1998) opère ici un geste réflexif fondateur en identifiant deux régimes de discours réducteurs : le *discours institutionnel conformiste* (DIC), qui réifie l'enfant en victime passive de déterminismes environnementaux, et le *discours interactionnel*, qui l'inscrit dans la figure du fugueur asocial. Ces deux régimes, bien qu'antagoniques en apparence, partagent une même structure : la dénégation de l'agentivité enfantine.

Dans son étude, Rivard (2004) démontre que les systèmes de représentation orientent mécaniquement les politiques d'intervention selon trois logiques, *protection*, *répression*, *respect des droits*, faisant ainsi des représentations non un épiphénomène mais une matrice structurante des pratiques. Sur ce point précis, Lucchini (1998) et Rivard (2004) convergent : les discours dominants façonnent les pratiques en fonction des représentations véhiculées.

Néanmoins, Gilbert (2014), à partir de son ethnographie du Samusocial Sénégal, introduit une nuance épistémologique décisive : la reconnaissance institutionnelle de l'enfant comme victime ne relève pas nécessairement d'une dépossession de son agentivité, mais peut constituer un dispositif idéologique visant à responsabiliser la société. Dans la pratique effective, cette catégorisation n'oblitère pas la capacité d'action de l'enfant. Cette contribution opère un déplacement notable : elle rompt avec une lecture mécaniste qui ferait dériver linéairement les pratiques des représentations, et restitue une épaisseur dialectique aux configurations d'intervention.

Dans le contexte marocain, l'étiologie du phénomène a fait l'objet de lectures contrastées. Bernichi (2013) privilégie une approche psychologique en érigeant la *défaillance de l'environnement familial* en facteur causal prépondérant. À cette lecture, Rayadi (2022) oppose, ou plus exactement superpose, une analyse sociologique macrostructurelle attribuant le phénomène aux configurations politico-économiques qui en assurent la reproduction. Ces deux approches, loin d'être incompatibles, dessinent les pôles d'une analyse multiscalaire des *trajectoires de désaffiliation* : la rupture familiale comme événement déclencheur ne prend sens que rapportée aux conditions structurelles qui la rendent possible et qui en surdéterminent les issues.

L'examen croisé de ces travaux révèle plusieurs convergences structurantes : la difficulté définitionnelle de la catégorie « enfant de rue », la centralité des dynamiques identitaires dans le processus de sortie, et le rôle matriciel des représentations professionnelles. Ces acquis nous permettent d'appréhender les obstacles auxquels se heurte le processus d'accompagnement. Néanmoins, ils n'épuisent nullement la question.

C'est ici qu'émerge ce que nous identifions comme une *zone d'ombre* de la littérature : l'analyse fine de l'accompagnement socio-éducatif lui-même. Quelques contributions ont certes ouvert cette voie. Pantaléon (2012) identifie les *conflits identitaires* comme obstacle majeur à l'intervention et propose la mobilisation des activités physiques et sportives comme support de reconstruction identitaire, opérant ainsi un pont entre la théorie identitaire lucchinienne et une praxis socio-éducative concrète. Dans une seconde étude, Pantaléon (2015) met en évidence l'hétérogénéité radicale des pratiques d'accompagnement au Maroc, structurée par une triple représentation professionnelle, « la victime abandonnée », « le délinquant », « l'anormal », qui dénie à l'enfant son statut d'acteur capable. Elle pointe en outre les déterminants institutionnels de cette hétérogénéité : absence de formation, statut flou du travailleur social, polyvalence anarchique.

L'étude de Cruz (2014), menée à Tanger, vient corroborer empiriquement ce diagnostic : sur cinq organisations enquêtées, quatre privilégient la prévention auprès des enfants à risque, une seule, d'obédience caritative religieuse, intervenant directement auprès des enfants des rues, et ce dans une logique de charité contrainte par l'absence de soutien étatique. Enfin, Colombo (2013) théorise les défis de l'accompagnement à la sortie en termes d'attention à la reconnaissance et de capitalisation sur les ressources développées dans la rue.

Si l'on tente une synthèse critique de l'état de l'art, un déséquilibre s'impose avec netteté. La littérature, qu'elle soit sociologique, anthropologique ou quantitative, s'est massivement investie dans l'analyse des *causes* de l'arrivée en rue (Bernichi, 2013 ; Rayadi, 2022), dans la cartographie des *profils* des enfants concernés, et dans la *déconstruction critique des discours et représentations* qui structurent l'intervention (Lucchini, 1998 ; Rivard, 2004 ; Gilbert, 2014). Corrélativement, lorsqu'elle aborde l'intervention, elle privilégie ses dimensions structurelles, institutionnelles ou théoriques : formation, statuts professionnels, paradigmes d'action.

Dès lors, l'accompagnement socio-éducatif en tant que processus analytique autonome, c'est-à-dire saisi dans la matérialité de ses pratiques effectives, dans la temporalité de son déploiement, dans la négociation située entre intervenants et enfants, et dans l'évaluation critique de son efficacité différentielle selon les contextes, fait l'objet d'une attention encore limitée dans la production scientifique. Cette lacune apparaît particulièrement marquée dans le contexte marocain où, à notre connaissance, les travaux disponibles portent principalement sur la caractérisation du phénomène et l'analyse de ses déterminants, tandis que les modalités concrètes de l'accompagnement socio-éducatif et des parcours de réinsertion sociale demeurent relativement peu explorées.

C'est précisément dans cette lacune de la littérature que notre recherche entend s'inscrire. Nous proposons d'analyser le processus d'accompagnement des enfants en situation de rue au Maroc en examinat la mise en œuvre, l'efficacité et les limites. La spécificité de notre démarche réside dans une immersion ethnographique de neuf semaines en tant qu'intervenante au sein de l'équipe du projet Rassif, complétée par un engagement bénévole bihebdomadaire au sein de l'organisation religieuse identifiée par Cruz (2014). Cette double position, empirique et réflexive, nous permet de produire des données inédites, contextualisées à la spécificité culturelle marocaine et tangéroise, susceptibles de distinguer les pratiques effectives de celles nécessitant des ajustements, et de contribuer ainsi à l'avancement de l'intervention sociale auprès des ESR.

Clarification conceptuelle autour du concept de l'accompagnement

Afin d'analyser rigoureusement notre problématique, il importe de préciser d'emblée le sens du concept analytique central retenu dans cette étude, celui d'accompagnement. Cet effort de clarification s'avère d'autant plus nécessaire que le terme, largement mobilisé aujourd'hui dans les champs social, éducatif et médico-social, apparaît fréquemment de manière extensive, voire interchangeable avec des notions proches, au point que Paul (2004, 2009) le qualifie de « nébuleuse » recouvrant une pluralité hétérogène de pratiques, coaching, tutorat, mentorat, parrainage, counseling, médiation, dont les nuances ne se donne à saisir qu'au prix d'un travail conceptuel rigoureux.

D'un point de vue étymologique, le terme dérive de « compagnon », lui-même issu du latin companio, littéralement « celui qui partage le pain » (Barreyre et al., 1995). Cette origine

renvoie à une relation de coexistence et de cheminement avec autrui, plutôt qu'à une logique de direction ou de contrôle, et fonde la triple dimension de l'être-avec, de l'aller-vers et du simultané que la littérature contemporaine reconduit régulièrement (Paul, 2009).

Cette matrice sémantique trouve sa formalisation la plus aboutie dans les travaux de Maela Paul, pour qui l'accompagnement ne constitue pas un métier en soi, mais une posture professionnelle spécifique caractérisée par la retenue et la non-substitution (2004). Loin de désigner une simple technique d'intervention, l'accompagnement engage une manière d'être avec autrui qui reconnaît celui-ci comme sujet, porteur d'une histoire, de ressources mais aussi de résistances. Le professionnel n'agit pas à la place de la personne accompagnée ; il crée les conditions d'un cheminement dans lequel elle prend part à son propre devenir, par la parole, la formulation d'un projet et l'engagement dans l'action.

Cette posture s'articule à une dimension contractuelle constitutive : le Dictionnaire critique d'action sociale définit ainsi l'accompagnement comme une relation entre un professionnel spécialisé et un bénéficiaire, instaurée dès le premier entretien et inscrite dans une temporalité orientée vers des objectifs à court ou moyen terme (Barreyre et al., 1995). Il ne s'agit ni d'une simple assistance, ni d'une présence informelle, mais d'une relation construite sur un accord explicite ou implicite et sur une pratique contextualisée, réflexive, ajustée au champ des possibles stratégiques que traverse la trajectoire de l'usager. L'autonomie y devient une norme structurante : elle ne signifie ni l'abandon de la personne à elle-même, ni son injonction à l'auto-suffisance, mais le soutien apporté à sa capacité d'agir par elle-même (Paul, 2009 ; Gagnon, Moulin & Eysermann, 2011 ; Boulayoune, 2012).

L'usage contemporain du concept ne peut cependant être pleinement compris sans être resitué dans l'histoire des formes d'intervention sociale. Si le terme d'accompagnement ne s'impose véritablement qu'à partir du milieu des années 1980, dans le sillage des politiques d'insertion, il prolonge et transforme deux notions antérieures dont il constitue à la fois l'héritage et le dépassement : le suivi social et la prise en charge.

Le suivi, historiquement antérieur, désigne dans la pratique du travail social une modalité d'intervention proche de ce que l'on nomme aujourd'hui accompagnement, mais que la critique adressée dans les années 1970 aux pratiques de contrôle social exercées sur les populations défavorisées a progressivement disqualifiée, en raison de son orientation vers l'observation et la régulation des conduites (Boulayoune, 2012).

La prise en charge, quant à elle, s'est développée entre 1946 et 1970 dans un contexte de forte institutionnalisation des réponses publiques aux situations jugées déviantes, pathologiques ou déficitaires ; elle s'est traduite par le placement de personnes considérées comme hors norme dans des structures spécialisées vouées au soin, à la surveillance, à l'éducation ou au redressement (Laurin, 2001). L'individu devient davantage objet d'intervention que sujet de son propre parcours.

L'émergence, entre 1970 et 1985, d'une approche plus globale de l'intervention sociale, attentive au bien-être et à la restauration de l'autonomie, l'introduction du contrat avec l'usager et la centralité croissante du projet ont contribué à faire émerger l'accompagnement comme référentiel alternatif (Guélé et al., 2003). Il s'en distingue par trois traits saillants : il substitue à la verticalité du suivi une relation horizontale de co-construction ; il oppose à la logique de substitution propre à la prise en charge une dynamique de mobilisation du sujet et de reconnaissance de sa capacité d'agir ; il articule enfin la relation interpersonnelle à un travail

de médiation avec les dispositifs institutionnels et l'accès effectif aux droits sociaux, en matière de santé, de logement, d'éducation, de formation ou d'insertion (Boulayoune, 2012 ; Guélé et al., 2003).

L'accompagnement socio-éducatif : une déclinaison spécifique au croisement du social et de l'éducatif

Si l'accompagnement, tel qu'il vient d'être défini, constitue une posture générique traversant l'ensemble du champ de l'intervention sociale, il prend une inflexion particulière lorsqu'il s'inscrit dans une visée socio-éducative. L'accompagnement socio-éducatif désigne, dans cette perspective, une modalité d'intervention qui articule indissociablement deux registres : celui du travail social, orienté vers la restauration des liens, l'accès aux droits et la remédiation des vulnérabilités, et celui de l'éducation spécialisée, qui place la relation éducative au cœur de son action auprès des personnes les plus vulnérables (Capul & Lemay, 2003). Il tient ensemble ces deux pôles dans une même relation, en faisant de la rencontre quotidienne, du « vivre-avec » et du partage d'expériences ordinaires le support privilégié d'une transformation subjective.

Sur le plan de la posture, l'accompagnement socio-éducatif hérite de la matrice décrite par Paul (2004) et prolongée par Foucart (2008) : il ne relève ni d'une pédagogie directive, ni d'une simple assistance, mais d'une position méta caractérisée par une « plasticité posturale » qui suppose un ajustement permanent entre trois registres — *conduire, guider, escorter* — dont l'équilibre se recompose au fil du cheminement de la personne accompagnée (Paul, 2004). L'accompagnateur n'y fait pas autorité : il étaye, sans jugement de valeur, la capacité du sujet à devenir responsable de son propre parcours. Foucart (2008) précise ce que cette posture implique du point de vue relationnel : loin d'un rapport unilatéral, l'accompagnement s'y donne à comprendre comme une transaction ; c'est-à-dire un processus par lequel l'accompagné et l'accompagnateur construisent conjointement, dans une négociation continue traversée d'incertitudes, la signification de la trajectoire en cours et les conditions de son évolution.

Cette forme d'accompagnement se spécifie, dans le champ socio-éducatif, par une double exigence rarement pleinement conciliable. D'une part, l'accompagnement suppose de sanctuariser un temps long de la relation éducative, seul à même de restaurer la confiance chez des sujets dont les trajectoires ont souvent été marquées par la rupture. D'autre part, il exige un travail continu de médiation avec les institutions : administratives, sanitaires, scolaires, judiciaires, dont dépend l'accès effectif du bénéficiaire aux droits qui lui sont reconnus. Cassagnes-Breidenbach (2020) montre à cet égard combien la première dimension se trouve, dans les faits, régulièrement absorbée par la seconde : la technicité administrative tend à saturer le temps professionnel, au détriment de la relation éducative qui en constitue pourtant la condition première. L'accompagnement socio-éducatif s'inscrit ainsi structurellement dans une tension entre l'exigence relationnelle qui le fonde et les contraintes gestionnaires qui l'encadrent, tension que la littérature identifie comme l'un de ses points de fragilité constitutifs.

La pertinence de ce cadre conceptuel pour notre étude tient à sa capacité à restituer la nature exacte du travail mené par l'équipe du projet Rassif. Confrontée à des enfants dont les trajectoires cumulent errance, addictions et projet migratoire, l'équipe déploie précisément cette double logique : elle engage un travail éducatif de proximité, patiemment tissé dans la rue elle-même, et l'articule à un travail de médiation avec les dispositifs marocains de

protection de l'enfance. Mobiliser ce concept permet dès lors de rendre visibles trois éléments décisifs pour la présente analyse : la nature *relationnelle et processuelle* de l'action éducative dans la rue ; la *tension structurelle* entre exigence relationnelle et contraintes institutionnelles, dont notre terrain offre une illustration particulièrement aiguë ; et, enfin, la *visée émancipatrice* (qui distingue une véritable démarche d'accompagnement d'une simple gestion de l'urgence, visée que le cas Rassif permet précisément d'interroger dans ses conditions concrètes de possibilité.

Méthodologie

En termes de méthodologie, cette recherche privilégie une démarche qualitative à visée compréhensive et analytique-critique, posture particulièrement adaptée pour appréhender la complexité de l'errance juvénile et disséquer les rouages de l'intervention sociale. Le dispositif d'enquête s'est structuré autour d'une immersion ethnographique de neuf semaines au cœur du projet Rassif, déployé par l'association AICEED à Tanger.

Pour restituer fidèlement la dynamique de ce milieu, le choix des participants a été guidé par leur pertinence au regard des objectifs de la recherche. Cette démarche visait à confronter les pratiques observées sur le terrain avec, d'une part, les discours déclarés par l'équipe d'intervention et, d'autre part, l'expérience vécue par les bénéficiaires. L'intégration des ESR au sein de notre corpus répondait à deux critères d'inclusion : (1) être identifié et accompagné par l'équipe du projet Rassif au moment de l'enquête ; (2) manifester un consentement libre et éclairé quant à la participation aux dispositifs de recueil de données. Les critères d'exclusion concernaient tout mineur dont l'état psychique ou physique ne permettait pas une participation sereine, afin de préserver l'exigence éthique de la recherche et de garantir la validité du consentement éclairé.

Quatre outils principaux ont guidé la collecte des données pour matérialiser ce dispositif pluriel. D'abord, l'observation participante, menée tout au long d'une immersion de neuf semaines et consignée dans une grille thématique structurée, a permis de cartographier les caractéristiques de la population et d'analyser in situ les interactions professionnelles. À cela se sont ajoutées des discussions informelles menées lors des sorties de terrain dans les squats ou au sein de l'église caritative qui accueille les mineurs deux fois par semaine. La valeur ajoutée scientifique de ces espaces spontanés réside dans leur capacité à capter les discours bruts des mineurs, libérés du cadre intimidant de l'évaluation institutionnelle, mettant ainsi en lumière leurs stratégies de survie immédiates, leurs alliances de rue et leurs représentations de l'autorité.

Ensuite, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des acteurs clés du dispositif. D'une part, un entretien approfondi avec le directeur de l'association a permis de recueillir sa vision stratégique du projet, tout en mettant en exergue les contraintes budgétaires et les limites structurelles du système de protection de l'enfance. D'autre part, trois entretiens ont été menés avec l'équipe de Rassif à savoir le coordinateur et les deux intervenants socio-éducatifs de rue, un homme et une femme, afin d'analyser leurs pratiques professionnelles au quotidien et les verrous opérationnels.

Enfin, deux focus groupes ont été conduits auprès d'un échantillon de onze mineurs originaires de différentes régions (Tanger, Kénitra, Fès, Taounate). L'animation de ces groupes s'est articulée autour du support métaphorique du jeu « l'Arbre de vie », un outil essentiel pour recueillir leurs récits biographiques ainsi que leurs représentations de soi, de la

rue, de l'addiction et de la migration vers l'Europe. Ce dispositif a également permis d'explorer leurs rapports avec l'équipe et de mesurer la valeur ajoutée de l'intervention dans leur quotidien. La triangulation rigoureuse de ces matériaux (confrontation des discours des professionnels, des récits des mineurs et des notes d'observation) a permis de neutraliser les biais de discours et d'analyser les écarts constructifs entre les objectifs théoriques de l'accompagnement et la réalité brute des squats.

Le corpus discursif recueilli a fait l'objet d'une analyse thématique de contenu selon une démarche mixte, articulant logiques déductive et inductive. L'ensemble des entretiens et des focus groups a d'abord été transcrit manuellement et consigné au sein d'une matrice thématique développée sous tableur. Dans un premier temps, une grille de lecture déductive, orientées par les questions de la recherche (modalité de déroulement du processus d'accompagnement, son efficacité, ses limites internes et externes), a guidé le découpage initial du matériau textuel en unités de sens élémentaires.

Dans un second temps, les lectures successives du corpus ont fait émerger des nouvelles unités de sens traduisant des réalités directement exprimées par les participants. Ces différents éléments ont ensuite été codées puis progressivement regroupés en catégories, avant d'être structurées en thèmes et sous-thèmes qui fondent l'analyse de nos résultats.

Afin de garantir la confidentialité des participants tout en assurant la traçabilité analytique des propos, un protocole d'anonymisation spécifique a été appliqué aux verbatims extraits de cette matrice. Pour les professionnels, l'identification s'est faite par la fonction occupée (ex. : Directeur, Coordinateur du projet, Intervenant.e socio-éducatif.ve de rue). Toutefois, pour les propos plus sensibles où le répondant souhaitait préserver un anonymat strict, la mention générique « Acteur du projet Rassif » a été privilégiée. Concernant les mineurs ayant pris part aux focus groups, la confidentialité a été assurée en désignant chaque jeune par l'initiale de son prénom (ex. : Participant A, Participant B, Participant W).

Tout au long de la recherche, la vulnérabilité inhérente au public des ESR a imposé le respect strict de considérations éthiques. Le consentement éclairé a été sollicité de manière continue et adapté au langage des participant.e.s. Les enregistrements audios n'ont été effectués qu'avec l'accord explicite des intervenants, puis ont été définitivement supprimés après leur transcription intégrale, garantissant ainsi la confidentialité, la protection des informations sensibles et le respect du secret professionnel.

Présentation et analyse des résultats

Cette section présente et analyse les principaux résultats empiriques de la recherche au regard de la problématique étudiée. L'analyse est structurée autour de trois axes complémentaires : le premier examine la structuration et le déploiement du processus d'accompagnement des ESR ; le deuxième évalue l'efficacité perçue de ce dispositif et la portée des interventions ; le troisième, enfin, identifie les contraintes structurelles, institutionnelles et psychosociales qui en limitent l'opérationnalité.

1 Dynamiques et modalités du processus d'accompagnement des ESR

Ce premier axe décrypte la mise en œuvre opérationnelle de l'accompagnement par l'association et les acteurs du projet Rassif. Il s'agit de comprendre comment se construit l'intervention sociale, de la première rencontre au suivi.

L'approche « aller-vers » et l'identification : premiers jalons de l'accompagnement

L'analyse des pratiques de terrain révèle que l'équipe du projet Rassif privilégie une démarche de détection précoce, fondée sur le principe de l'« aller-vers ». Cette stratégie vise à initier le contact directement dans l'espace de vie des mineurs, sans attendre une demande formelle de leur part.

L'identification des ESR s'opère selon trois modalités distinctes :

- **La prospection de rue cartographiée :** Des maraudes hebdomadaires sont organisées sur la base d'une cartographie évolutive, établie lors de la phase de diagnostic. Ces interventions ciblent des points de fixation identifiés (squats, gares, ports, marchés) et des espaces liminaires (sous les ponts, cimetières), permettant une veille active sur les mouvements de cette population mobile.
- **L'observation en milieu partenaire :** L'espace de l'église Caritas à « Souk Dakhil », qui offre des services de première nécessité (hygiène, alimentation, soins) et de répit, constitue un lieu d'observation privilégié. La collaboration avec cette structure permet à l'équipe de Rassif d'interagir avec les mineurs dans un cadre sécurisé et sédentaire, propice à une première évaluation psychosociale tout en aidant à la prestation de ces services.
- **L'auto-référencement par les pairs :** Le « bouche-à-oreille » fonctionne comme un vecteur informel d'identification, où les pairs déjà accompagnés agissent comme prescripteurs de confiance auprès des nouveaux arrivants.

Le processus d'accroche repose sur une méthodologie progressive. Lors du premier contact, l'intervenant.e adopte une posture bienveillante, utilisant un langage accessible pour expliciter sa fonction et l'offre de service de l'association. Celle-ci est présentée comme une ressource globale incluant l'accompagnement aux services médicaux, administratif et juridique, la médiation familiale, l'orientation vers des structures d'hébergement, ou encore des perspectives d'insertion socioprofessionnelle. L'objectif n'est pas de conduire un interrogatoire formel, mais d'engager une anamnèse informelle pour recueillir, selon le degré d'ouverture du mineur, des éléments biographiques essentiels (âge, ville d'origine, rupture familiale, niveau scolaire).

Cette phase initiale vise avant tout à instaurer une relation de confiance, condition *sine qua non* de toute intervention socio-éducative. Les observations de terrain confirment que la réponse aux besoins physiologiques immédiats (soins infirmiers, distribution alimentaire) agit comme un puissant médiateur relationnel. Comme l'explique un intervenant socio-éducatif :

> *« Les services de base et les soins prodigués facilitent la communication avec les enfants en situation de rue, et permettent de consolider la relation avec eux et de gagner de plus en plus leur confiance. » (Intervenant socio-éducatif, entretien individuel, Avril 2024)*

Ainsi, l'accompagnement ne débute pas par une formalité administrative, mais par une présence régulière et une réponse aux urgences vitales, transformant progressivement l'intervenant en figure familière et référente pour l'enfant.

L'accueil des ESR dans l'association : un levier de socialisation et d'évaluation des besoins

Une fois la relation de confiance amorcée lors des interventions de rue les ESR commencent à fréquenter l'association. Cette démarche volontaire du mineur répond généralement à une demande explicite d'accès aux services proposés (accompagnement médical, juridique) ou à des besoins plus immédiats : se nourrir, se divertir ou simplement trouver un refuge sécurisé pour « récupérer sa nuit » loin des dangers nocturnes de la rue.

Au sein de l'association, l'équipe propose des activités éducatives, ludiques et sportives, tant *intra-muros* (projection de films, dessin et coloration, jeux de société) qu'*extra-muros* (excursions, sport). Au-delà du divertissement, ces médiations remplissent plusieurs fonctions psychosociales visées :

- **La socialisation et la réadaptation normative :** Elles confrontent l'enfant à des règles et des interactions cadrées (respect mutuel, langage approprié, pas d'inhalation de colle) favorisant l'acquisition de compétences sociales et l'atténuation des comportements de survie acquis dans la rue (survie, violence).
- **La sensibilisation et la prévention :** Elles constituent un support privilégié pour aborder, de manière informelle ou dirigée, les dangers inhérents à la vie en rue, les risques liés à la migration clandestine et les conséquences de l'usage de drogues.
- **La réduction des risques (RdR) :** En occupant les mineurs dans un cadre encadré, l'association réduit mécaniquement leur temps d'exposition aux risques de la rue et diminue les opportunités de consommation de substances psychoactives.

L'objectif est de consolider le lien avec les intervenant.e.s et de créer un contraste positif avec la rue pour susciter une demande intrinsèque de la part du mineur de quitter la rue.

Enfin, ce temps d'accueil remplit une fonction diagnostique stratégique. Il permet aux intervenants de passer d'une observation informelle à une observation structurée basée sur des séances d'écoute active, permettant de détecter les besoins profonds, souvent masqués par l'urgence. Cette étape est cruciale pour évaluer les priorités d'intervention (urgence vitale vs projet à long terme) et co-construire une orientation adaptée, fondée sur l'adhésion et le rythme de l'enfant.

L'individualisation de l'accompagnement : entre idéal participatif et contraintes du réel

L'évaluation de la situation spécifique de chaque enfant débouche sur l'élaboration d'un plan d'accompagnement personnalisé. Dans sa conception théorique, l'équipe privilégie une approche participative où le mineur est acteur de son parcours. Comme l'explique un intervenant de rue :

« Nous ne pensons pas à la place de l'enfant. Notre rôle est de lui proposer des options et des orientations [...] sans jamais lui imposer. Il est essentiel de respecter sa volonté, car c'est elle qui constituera son engagement » (Intervenant socio-éducatif, entretien individuel, Avril 2024)

Cette posture vise à renforcer l'autonomie de l'enfant. Sur le plan institutionnel, le coordinateur affirme inscrire ces actions dans une « approche fondée sur les droits »,

considérant les ESR comme des sujets de droit pour lesquels l'association agit en facilitatrice et en plaideuse.

Cependant, notre observation de terrain révèle un paradoxe notable. Dans la pratique, la contrainte des ressources disponibles impose souvent une « approche par les besoins » plus pragmatique, voire restrictive. Cette réalité tend parfois à réduire l'enfant au statut de bénéficiaire passif d'une aide ponctuelle, limitant sa capacité réelle à influencer les modalités de son accompagnement. Le plan d'action final résulte donc souvent d'un compromis entre la demande de l'enfant (insertion professionnelle, hébergement, retour en famille) et la faisabilité opérationnelle du projet.

L'accès aux droits fondamentaux : accompagnement sanitaire et juridique

L'intervention s'attache prioritairement à rétablir les socles de la survie sociale et biologique : l'identité et la santé. A cet effet, l'accompagnement sanitaire cristallise les tensions liées à l'absence de statut légal. Dépourvus de couverture maladie (AMO) et incapables de naviguer seuls dans le système hospitalier, ces mineurs dépendent entièrement de la médiation des intervenants. Ces derniers ne se contentent pas d'accompagner physiquement l'enfant ; ils doivent, à chaque acte médical, "négocier" l'accès aux soins en reproduisant un parcours administratif fastidieux pour arracher la gratuité. Cette lourdeur procédurale transforme chaque besoin sanitaire en une épreuve répétitive, où l'intervenant pallie, par sa présence et sa persévérance, les carences de la protection sociale.

Parallèlement, l'accompagnement administratif et juridique s'attaque à l'invisibilité légale des ESR. En coordination avec l'assistante sociale du tribunal, l'équipe œuvre à l'obtention des jugements déclaratifs de naissance ou à l'établissement de la Carte Nationale d'Identité (CNI). Dans les cas de naissance hors mariage, une tentative de médiation pour la reconnaissance paternelle est parfois entreprise ; en cas d'échec, la procédure pour l'obtention d'un état civil maternel est enclenchée. Cette régularisation est la clé de voûte permettant l'accès ultérieur à la scolarisation ou à la formation professionnelle.

La reconstruction du lien : médiation familiale et alternatives d'hébergement

La question du lieu social constitue un pivot central de l'accompagnement, oscillant entre retour en famille et placement institutionnel.

La médiation familiale, bien que non observée directement *in situ*, a été documentée par les entretiens. Elle s'initie à la demande de l'enfant ou de la famille et suit un protocole : diagnostic socio-économique, vérification de la sécurité du foyer et confrontation des récits. L'objectif dépasse le simple retour physique ; il s'agit de sensibiliser les parents aux spécificités de l'adolescence et aux risques de la rue, tout en préparant l'enfant aux réalités du foyer.

Toutefois, une divergence de visions apparaît nettement au sein de l'équipe concernant la temporalité de cette action :

- Le coordinateur prône un protocole rigoureux en concertation avec le Centre d'Accompagnement et de Protection de l'Enfance (CAPE), impliquant souvent un placement transitoire en centre d'hébergement le temps de l'enquête.

- Les intervenants de terrain, confrontés à la volatilité des mineurs, plaident pour une action d'urgence. Une intervenante souligne : « *Si on ne répond pas immédiatement à son besoin [...], il va changer d'avis radicalement et devenir résilient [...], ce qui va pérenniser son vécu de rue* » (Intervenante socio-éducative, entretien individuel, Avril 2024).

Pour les intervenant.e.s de terrain, la lourdeur procédurale risque de briser la fenêtre d'opportunité offerte par la demande de l'enfant.

À défaut de retour en famille, le **déplacement alternatif** vers des structures d'hébergement (Le Centre d'hébergement d'urgence d'AMNA [4] pour les filles, le centre de réinsertion sociale Ziaten[5] pour les garçons, via le SAMU Social) est privilégié. Ce processus implique une étroite collaboration avec la brigade des mineurs et le procureur du Roi pour valider le placement, garantissant ainsi une prise en charge (éducative, psychologique et sociale) mais temporelle et d'urgence.

La sortie de rue : le « Projet de rupture » et l'insertion socioprofessionnelle

Pour extraire durablement l'enfant de la culture de rue, le projet « Rassif » mise sur des dispositifs de rupture, notamment via des partenariats avec la ferme pédagogique Darna et le club royal équestre à Tanger. Ces espaces offrent bien plus qu'une formation ; ils proposent une thérapie par l'activité et un environnement privilégié pour la reconstruction du lien social.

- À la ferme pédagogique Darna, le contact avec la terre et les animaux ainsi que les visiteurs de la ferme, couplé à des ateliers artistiques (théâtre, cirque), agit comme un levier de resocialisation et de sevrage progressif des addictions.
- Au club équestre, l'approche vise l'insertion socioprofessionnelle par les métiers du cheval (maréchalerie, palefrenier, moniteur).

Ces expériences permettent l'acquisition de compétences transversales, telles que la communication, la gestion du temps et le travail d'équipe, ainsi que l'appropriation de nouvelles normes sociales. Comme l'ont souligné par l'équipe socio-éducative lors des visites de terrain au sein de ces structures, la réussite de cette démarche repose sur l'engagement volontaire du jeune : c'est la motivation intrinsèque, étayée par un travail de préparation sur l'image de soi, qui favorise la construction et la pérennisation d'un nouveau projet de vie.

Synergie inter-associative et veille post-intervention :

Consciente que l'accompagnement socio-éducatif ne s'arrête pas à la sortie de la rue, l'association structure son action par le référencement et le suivi. Les cas complexes sont orientés vers des partenaires spécialisés (CAPE pour la protection, association 100% Mamans pour les mineures enceintes, Bayti pour les retours vers Casablanca).

[4] Le Centre d'hébergement d'urgence d'AMNA est un établissement social situé à Tanger, dédié à l'accueil, la protection et l'accompagnement des filles mineures victimes de violence ou confrontées à des situations de grande précarité. Géré par l'association AMNA en partenariat avec l'Entraide Nationale.

[5] Le Centre de Réinsertion Sociale Ziaten à Tanger, soutenu par l'INDH, propose un hébergement temporaire pour les sans domicile et un accompagnement pour les personnes en situation de vulnérabilité, incluant l'éducation, la formation professionnelle et la réinsertion.

Enfin, la clôture du dossier n'est jamais brutale. Un suivi post-intervention (téléphonique ou visites) est maintenu sur plusieurs mois, assurant une veille pour prévenir les risques de rechute et garantir la stabilisation de l'enfant dans son nouveau milieu de vie.

Pour clore cette analyse du déroulement, il apparaît que l'accompagnement repose essentiellement sur une adaptation continue : elle se module en fonction de la singularité de chaque situation et, surtout, de la volonté de l'enfant et de son besoin exprimé à un instant donné. Il n'existe pas de "plan" au sens administratif du terme, mais une série de réponses s'ajustant au cas par cas aux demandes exprimées par le mineur. Cette approche, qui privilégie la flexibilité et l'ajustement au quotidien sur la planification à long terme, définit le cadre opératoire dont nous allons à présent interroger les effets et les limites dans notre analyse d'impact.

Analyse de l'efficacité du processus d'accompagnement des ESR :

Cet axe s'attache à l'évaluation de l'efficacité du processus d'accompagnement mis en place par l'équipe du projet Rassif auprès des ESR. Cette analyse repose sur le croisement des données issues des entretiens semi-directifs menés avec les acteurs du projet au niveau de l'association AICEED (directeur, coordinateur, intervenant.e.s socio-éducatif.ve.s de rue), du focus group réalisé avec les ESR et des observations in situ. Il s'agit de confronter les objectifs opérationnels du dispositif à la réalité complexe des trajectoires de rue.

La restauration des droits fondamentaux : une efficacité immédiate mais palliative

Le premier niveau d'impact du dispositif d'accompagnement réside dans sa capacité à restaurer l'accès aux droits fondamentaux. Sur le plan sanitaire, l'efficacité de la médiation est manifeste. Alors que les mineurs témoignent d'une exclusion quasi-systématique lorsqu'ils se présentent seuls : *« Dans nos hôpitaux, personne ne s'occupe de toi, même le personnel de sécurité te chasse et ne te permet pas d'entrer. »* (Participant A, Focus groupe, Mai 2024) l'accompagnement par un.e intervenant.e du projet permet de lever ces barrières institutionnelles. L'intervention garantit non seulement l'accès aux consultations et la gratuité des soins, mais restaure également une forme de dignité pour l'enfant.

Parallèlement, sur le plan juridique tous les membres de l'équipe Rassif attestent des résultats probants. Soulignant ainsi une des grandes réalisations escomptées à travers des réunions de coordination avec la Vice-procureure générale du Roi auprès du tribunal de la famille et le Chef de département de police, qui ont abouti à faciliter la procédure et les démarches administratives pour l'obtention de la Carte d'Identité Nationale pour les ESR, permettant ainsi à 18 enfants d'obtenir leur CIN et de bénéficier de ce droit civil au moment de réalisation de notre enquête.

Toutefois, cette efficacité est qualifiée de « palliative », par les acteurs de terrain eux-mêmes. L'intervenante socio-éducative illustre ce sentiment d'impuissance avec des images fortes :

> *« Parfois, j'ai l'impression que l'effet de notre travail est comme si on jetait de l'eau sur du sable [...] C'est juste comme un pansement qu'on met sur une blessure que l'on ne peut pas remédier et la cicatrice persiste. »* (Entretien individuel, Avril 2024).

Soulignant l'effet éphémère du soin face au retour immédiat de l'enfant dans la rue, où les conditions de vie (hygiène, violence, absence de suivi médicamenteux) compromettent la

guérison durable. De surcroît, la réponse aux besoins primaires (alimentation) bien qu'elle ne s'offre pas souvent, reste contrainte par des logiques comptables (justification par facture) qui imposent une offre alimentaire standardisée (sandwichs froids du super marché), en décalage avec la demande des mineurs pour des repas maisons chauds et nutritifs.

L'impact de la sensibilisation face au rêve migratoire et à la « Hogra » :

L'efficacité du travail de sensibilisation se heurte violemment au projet migratoire des ESR. Les ateliers de sensibilisation (souvent sous forme de projections de films comme Ali Zaoua) pèsent peu face à leur volonté de rejoindre l'Europe, perçue comme une question de survie. Leur discours est unanime :

« Il faut rejoindre l'Espagne pour pouvoir se sauver, sauver sa famille et assurer son avenir. » (Participant Y, Focus groupe, avril 2024) *« L'Espagne est avant tout un pays de droit, ici il n'y a ni droits ni rien, seulement de l'injustice et de la Hogra. »* (Participant O, Focus groupe, Mai 2024)

Ce désir de départ est alimenté par la violence institutionnelle vécue au Maroc, notamment les rafles policières vers d'autres villes. Un participant raconte son traumatisme : *« Je marchais simplement [...] lorsque la police m'a arrêté et conduit à la ville de Berrechid. C'était la pire chose qui me soit arrivée. »* (Participant H, Focus groupe, Mai 2024)

Face à ce désespoir, l'intervenant socio-éducatif admet les limites de la prévention :

> *« Ces enfants ne sont même pas influencés par la mort d'un de leurs pairs lors de la migration clandestine [...] car ils ont perdu le goût de vivre et se sentent déjà comme morts ici. Ils sont donc prêts à risquer leur vie pour atteindre ce qu'ils considèrent comme le paradis perdu en Espagne. »* (Entretien individuel, Avril 2024).

Par ailleurs, l'observation in situ révèle que les activités proposées (jeux de cartes, musique) restent majoritairement ludiques, improvisées et dépourvues d'objectifs éducatifs structurés. Si elles offrent un répit salutaire et une réduction momentanée des risques liés à la consommation, l'absence de planification limite leur portée. Elles divertissent l'enfant dans l'instant, mais échouent à servir de levier de transformation durable ou d'alternative crédible pour concurrencer le projet migratoire.

La qualité de la relation d'aide : entre confiance affective et déficit technique

La relation humaine est au cœur de l'efficacité du projet. Les mineurs reconnaissent la bienveillance de l'équipe : *« Les éducateurs nous traitent bien, prennent soin de nous, ils nous ont beaucoup aidés, nous offrent des conseils... »* (Participant A, Focus groupe, Mai 2024)

Pour l'intervenant socio-éducatif, cette dimension affective est la pierre angulaire du dispositif. Il considère que : *« La relation de confiance avec le bénéficiaire est le résultat le plus significatif de notre travail »* (Entretien individuel, Avril 2024), car elle offre à l'enfant un "référent" adulte fiable.

Cependant, cette "confiance affective" ne se traduit pas nécessairement par une efficacité clinique. Un acteur clé du projet nuance fortement ce constat, soulignant que :

« La relation des intervenant.e.s avec les mineurs ne peut pas être qualifiée de confiante. Tant que nous n'organisons pas des séances d'écoute conformes à leurs normes, le bénéficiaire ne nous révèlera pas les exploitations qu'il subit dans son squat. » (Acteur du projet Rassif, entretien individuel, Avril 2024)

Selon notre observation, les échanges entre éducateurs et mineurs s'apparentent davantage à de simples discussions ou à des entretiens de couloir qu'à de véritables séances d'écoute respectant des normes éthiques et professionnelles (confidentialité, cadre spatio-temporel, posture clinique). Cette carence technique a une conséquence majeure : l'enfant ne livre pas les aspects les plus sombres de son vécu.

Cette informalité, si elle favorise le lien social, ne permet pas de faire émerger les traumatismes profonds (violences sexuelles, réseaux d'exploitation) qui verrouillent l'enfant dans la rue, ni de construire un Projet Personnalisé d'Intervention (PPI) rigoureux. L'accompagnement tend alors à rester en surface, répondant aux besoins immédiats (alimentation, soins). L'évaluation des besoins s'en trouve biaisée, et la planification de l'accompagnement devient réactive plutôt que stratégique.

Les dynamiques de sortie de rue : entre réussites qualitatives et freins structurels

L'évaluation des parcours de sortie de rue met en lumière des résultats contrastés, où la qualité de l'accompagnement individualisé apparaît comme le facteur déterminant de la réussite. Les expériences de « projets de rupture » démontrent une efficacité notable lorsqu'elles sont soutenues par un suivi individualisé. L'expérience pilote du club équestre a permis l'insertion socio-professionnelle permanente de trois mineurs, un succès directement attribué à l'individualisation de l'accompagnement socio-éducatif et la globalité de la prise en charge (transport, nourriture, présence quotidienne). De même, au sein de la ferme pédagogique Darna, deux jeunes ont réussi une insertion socio-professionnelle durable. Ces cas de réussite valident l'hypothèse selon laquelle l'extraction du milieu de rue, couplée à un accompagnement éducatif constant et individualisé, permet une sortie réelle.

Cependant, pour la majorité des autres cas (environ 18 accompagnements vers la ferme), le dispositif a fonctionné davantage comme un espace de répit et d'alternance que comme une sortie définitive. Faute de ressources financières pour pérenniser le suivi quotidien et d'une préparation psychologique suffisante en amont, ces séjours se soldent souvent par des retours à la rue, l'accompagnement se limitant alors à une mise à l'abri ponctuelle sans continuité socio-éducative.

L'intervenant de rue rapporte un taux de réussite de 90% pour les cas traités en termes de médiation familiale, en précisant que les allers-retours sont normaux : *« Le retour de l'enfant à la rue après sa réinsertion est une situation courante et prévisible. Ce qui serait anormal est qu'il y reste sans aucune envie ou tentative de retour à la rue. »* (Intervenant socio-éducatif, entretien individuel, Avril 2024)

Cependant, le nombre total de médiations reste faible face aux nombres des identifications. L'observation de terrain révèle une posture professionnelle en retrait : l'équipe semble interpréter le « respect de la volonté de l'enfant » de manière restrictive qui respecte parfois trop passivement le refus de l'enfant de rentrer, sans déployer assez d'efforts éducatifs pour susciter le désir de retour. Cette approche ne permet pas toujours de garantir l'intérêt supérieur

du mineur, qui nécessite parfois d'être mobilisé vers la reconstruction du lien familial malgré ses résistances premières.

L'orientation vers les Centres d'hébergement d'urgence se solde majoritairement par rechute dans la rue. Ce fuit massif s'analyse d'abord comme une réaction à un manque de reconnaissance sociale. Les mineurs perçoivent ces structures non comme des lieux de protection, mais comme des espaces carcéraux où leur identité est niée comme le témoigne un ESR : *« J'ai détesté ma vie là-bas, les éducateurs ne nous accordaient aucune importance ni attention et nous empêchaient de sortir. »* (Participant W, Focus groupe, Mai 2024)

Cette soif de considération nourrit l'imaginaire migratoire : *« Je veux intégrer le centre de protection de l'Espagne, là-bas je serai bien traité et éduqué. »* (Participant B, Focus groupe, Mai 2024)

Outre ce manque de reconnaissance qui ne favorise pas la reconstruction identitaire, l'échec est structurel : l'interdiction stricte des solvants en l'absence d'un protocole médical de sevrage, rend le séjour physiologiquement insupportable pour ces jeunes dépendants, précipitant inévitablement leur fuite.

Au terme de cette analyse, si l'on évalue l'intervention à l'aune de ses objectifs prioritaires, la minimisation des risques et l'accès aux droits, le bilan s'avère positif. L'équipe démontre une maîtrise fine du terrain et des lieux de vie des mineurs, parvenant à sécuriser des parcours erratiques par une assistance immédiate qui garantit l'accès aux soins et la facilitation administrative pour les ESR.

Toutefois, cette assistance, essentiellement ponctuelle, peine à enclencher une dynamique de transformation durable. Faute d'un processus rigoureux d'écoute et de planification, et en l'absence d'une offre d'hébergement pérenne et adaptée, capable de rivaliser avec l'attractivité du projet migratoire, l'accompagnement ne parvient pas à rompre le déterminisme de la rue. Il s'enferme alors dans un cycle itératif où alternent prises en charge d'urgence, tentatives migratoires et retours à l'errance, sans qu'aucune issue pérenne ne parvienne à s'inscrire dans la trajectoire des mineurs. Ce constat invite dès lors à interroger les limites structurelles et institutionnelles qui bornent la portée de l'action.

Les limites structurelles, institutionnelles et contextuelles de l'accompagnement

Ce dernier axe d'analyse se consacre à l'identification des facteurs limitants qui entravent le bon fonctionnement du processus d'accompagnement socio-éducatif mené par le projet Rassif. Les données recueillies permettent de catégoriser ces défis selon une tripartition : les contraintes structurelles internes (ressources financières, humaines et matérielles), les défis inhérents aux caractéristiques psychosociales du public cible (ESR), et enfin, les obstacles institutionnels et contextuels externes qui entrave son bon fonctionnement.

Les défis internes : précarité des ressources et fragilités organisationnelles

L'analyse du fonctionnement interne de l'association révèle que la précarité budgétaire constitue le facteur majeur des dysfonctionnements observés. Les entretiens avec la direction et l'équipe mettent en exergue une insuffisance structurelle des financements, qui impacte directement la qualité et la continuité de l'offre de service.

Cette précarité budgétaire empêche le recrutement de personnel spécialisé permanent, notamment d'un.e psychologue ou d'un.e assistant.e social.e, indispensables pour assurer un suivi psychosocial clinique. Par conséquent, l'équipe se trouve réduite à un coordinateur et deux intervenant.e, un effectif dérisoire face à l'ampleur croissante du phénomène notamment sur Tanger et à la dispersion géographique des squats, d'autant plus que l'absence de moyens logistiques de transport. Cette pénurie engendre une polyvalence subie et une surcharge de travail pour les membres de l'équipe actuelle. Ces derniers admettent ne pas disposer des compétences techniques requises pour pallier l'absence de spécialistes, ce qui dilue l'efficacité de l'intervention.

De plus, l'incapacité à pérenniser les financements a conduit à la suspension brutale d'initiatives probantes, telle que l'expérience d'insertion socio-professionnelle au club équestre, soulignant la nécessité vitale de diversifier les partenariats financiers.

Cette précarité se manifeste également de manière critique dans l'inadéquation des infrastructures matérielles et spatiales. Le local restreint de l'association et l'absence d'une salle spacieuse adaptée ont forcé l'association à restreindre l'accueil des mineurs, passant d'une fréquence hebdomadaire régulière à un accueil occasionnel lié à des activités ponctuelles. Cette situation est vécue comme une perte de repères par les bénéficiaires : *« Pour moi, passer deux matinées chaque semaine dans l'association, me semblait rester chez moi. »* (Participant O, Focus groupe, Mai 2024)

Plus problématique encore, l'absence d'un espace de confidentialité, compromet la tenue d'entretiens respectant les normes éthiques. Comme le souligne le coordinateur du projet, cette carence logistique dégrade la nature même de l'accompagnement : *« On ne pourrait pas dire que nous faisons des séances d'écoutes [...] faute d'un espace confidentiel, du coup ce qu'on fait ce sont juste des entretiens avec les bénéficiaires dans les squats. »* (Coordinateur, entretien individuel, Avril 2024)

Enfin, au-delà des obstacles matériels, notre observation in situ a mis en lumière une dynamique organisationnelle fragilisée par des tensions internes. L'absence de canaux de communication fluides et la divergence des approches méthodologiques génèrent des conflits récurrents au sein de l'équipe. Ces frictions sont exacerbées par une définition floue des rôles et responsabilités, entraînant des luttes de positionnement hiérarchique entre la coordination et les intervenants de terrain. Cette atmosphère conflictuelle, couplée à une résistance au changement quant aux outils de travail, nuit à la cohésion nécessaire pour accompagner efficacement un public aux problématiques aussi complexes.

Les défis inhérents aux caractéristiques psychosociales des ESR

La seconde catégorie de limites relève de la complexité psychosociale du public cible. Il ne s'agit pas, en effet, de mineurs relevant d'une situation de sans-abrisme classique : la majorité d'entre eux s'inscrivent dans un projet migratoire actif. Cette configuration tient à la spécificité territoriale de Tanger, point de transit vers l'Espagne — destination phare des ESR. Pour ces mineurs, dont beaucoup ont convergé vers le détroit depuis d'autres régions du Royaume (Beni Mellal, Casablanca, Fès, Marrakech, entre autres), l'errance n'est pas une fin en soi, mais une étape de transition dont l'unique horizon est la traversée clandestine. Ce « rêve obsessionnel » sature leur imaginaire et rend tout projet alternatif local inopérant à leurs yeux, générant une volatilité permanente qui compromet gravement la continuité de l'accompagnement socio-éducatif.

Or, à mesure que les tentatives de traversée échouent et se répètent, l'attente prolongée dans la rue conduit ces mineurs à en intérioriser les codes de survie, jusqu'à ce que l'errance, initialement pensée comme provisoire, se sédimente en véritable mode de vie. Deux stratégies structurent cette économie quotidienne de la survie et scellent, chacune à sa manière, l'enfermement des mineurs dans la rue.

La première, et la plus déterminante, est la consommation de substances psychoactives. L'usage de solvants, matérialisé par le recours permanent au « chiffon », répond à une double nécessité : biologique, en tant qu'anesthésiant contre le froid et la faim pour des corps fragilisés ; psychique, en tant qu'échappatoire mentale face à la cruauté du quotidien. Cette dépendance produit néanmoins des effets délétères en cascade. D'une part, elle génère une stigmatisation sociale qui obère d'emblée toute perspective de réinsertion scolaire, familiale ou professionnelle. D'autre part, elle constitue pour l'équipe éducative une barrière opérationnelle majeure : comme le souligne un intervenant, *« les états de conscience altérés rendent les mineurs psychiquement inaccessibles à l'échange »* (Intervenant socio-éducatif de rue, entretien individuel, Avril 2024), enfermant la relation d'aide dans une impasse. Ce blocage est d'autant plus critique qu'il se heurte à un vide institutionnel, l'absence de protocoles de désintoxication dédiés aux mineurs non accompagnés, qui rend la prise en charge de l'addiction quasi impossible.

La seconde stratégie, indissociable de la première, est la mendicité, dont les recettes financent en grande partie l'achat du diluant. S'installe ainsi une boucle d'auto-entretien : le mineur mendie pour consommer, consomme pour supporter l'errance, et poursuit l'errance au nom d'un projet migratoire dont les conditions de réalisation s'éloignent à mesure que la dépendance s'installe. La perte progressive des repères spatio-temporels achève de sceller cet enfermement : le mineur n'habite plus véritablement un projet, mais une volatilité sans fin dans laquelle la migration continue de fournir une raison de vivre sans en constituer un horizon effectif.

À cette économie de survie s'ajoute enfin un habitus relationnel façonné par la socialisation en milieu hostile, marqué par la méfiance, l'agressivité et le recours à des tactiques de manipulation et de victimisation. Si ces postures défensives constituent des compétences sociales indispensables pour naviguer dans l'insécurité de la rue, elles se retournent en handicap dès qu'il s'agit d'instaurer une relation d'aide saine et pérenne.

En dernière analyse, l'efficacité de l'accompagnement socio-éducatif se heurte à un facteur temporel décisif : la chronification de l'errance. Plus le séjour dans la rue se prolonge, plus il induit une acculturation profonde au milieu marginal, marquée par la perte progressive des repères sociaux conventionnels : hygiène, rythmes de vie, rapport à l'espace, au temps et à l'autorité. Cette immersion finit par cristalliser une véritable « identité de rue », difficilement réversible, où toute alternative structurée apparaît étrangère, voire anxiogène. La rue n'est plus subie : elle est habitée comme un espace de liberté et de reconnaissance, ce qui rend particulièrement ardue l'émergence d'une volonté stable de sortie. En l'absence d'un dispositif de transition capable de rompre la porosité entre l'intervention éducative et le retour au squat, les efforts de l'équipe ne constituent, pour les bénéficiaires, qu'une « évasion temporaire » qui s'efface sitôt le retour à la réalité brutale du milieu d'errance.

Les limites institutionnelles et structurelles : l'épreuve de la convergence territoriale

Le projet Rassif s'inscrit dans une volonté stratégique d'activer les Dispositifs Territoriaux Intégrés de Protection de l'Enfance (DTIPE) au niveau de la région de Tanger ; un des cinq objectifs visés par la Politique Publique Intégrée de la Protection de l'Enfance (PPIPEM). Bien que ce cadre normatif ambitionne une synergie entre les acteurs de la Santé, de la Justice et de la Sûreté Nationale, l'analyse des données de terrain révèle une faible opérationnalisation de cette convergence. Le Centre d'Accompagnement pour la Protection de l'Enfance (CAPE), censé agir comme le « chef d'orchestre » de cette réponse systémique, se heurte à des blocages structurels qui transforment ce levier institutionnel en un frein opérationnel.

Les intervenant.e.s de terrain déplorent une bureaucratisation des démarches qui ralentit la prise en charge sanitaire et la réinsertion familiale, créant une dissonance entre le temps juridique de l'administration et le temps de l'urgence de la rue. Alors que la situation des ESR exige une réactivité immédiate due à leur extrême volatilité, les protocoles imposés par le CAPE s'inscrivent dans une temporalité administrative longue.

Dans le domaine de la santé, l'absence de conventionnement garantissant un accès gratuit et direct aux soins contraint les intervenants à réitérer des procédures répétitives de justification pour obtenir la gratuité, retardant d'autant une prise en charge médicale souvent urgente. Cette inertie est plus prégnante encore en matière de réinsertion familiale. Le protocole rigide, incluant les enquêtes de la brigade des mineurs, la coordination inter-CAPE et les visites à domicile, s'étend régulièrement sur deux à trois mois. Ce délai s'avère inadéquat face à l'urgence psychosociale de l'enfant ; son instabilité rend souvent caduques des interventions trop tardives, d'autant que le manque de structures d'accueil de transition au personnels éducatifs adéquat empêche une préparation efficace à la réintégration du milieu familial.

Cette inadéquation procédurale est exacerbée par les déficiences matérielles et humaines des structures d'accueil existantes. L'ancrage des mineurs dans la rue entre en collision directe avec la rigidité normative des centres d'hébergement traditionnels. Ces institutions imposent une rupture trop brutale avec le mode de vie errant, sans ménager la progressivité nécessaire à la déconstruction des réflexes de survie et de l'habitus marginal. De surcroît, l'absence de protocoles adaptés à la prise en charge des addictions psychoactives, couplée à la pénurie d'éducateurs spécialisés au sein de ces centres, condamne les efforts de transition à une répétition sans accumulation. Comme le résume un intervenant : *« on revient toujours au point zéro, dans un cercle vicieux »*. (Intervenant socio-éducatif, entretien individuel, Avril 2024)

Outre ces obstacles structurels, la collaboration souffre d'un vide réglementaire préoccupant. L'absence d'un cadre légal explicite pour sécuriser les déplacements des intervenants associatifs, notamment l'inexistence d'ordres de mission formalisés — les place dans une zone de vulnérabilité juridique, qui fragilise leur mandat d'intervention, particulièrement lorsqu'ils accompagnent des mineurs vers les services publics.

Enfin, le terrain met en exergue un conflit de paradigmes entre logique de protection et impératifs de maintien de l'ordre public. La synergie d'acteurs prônée par les DTIPE s'efface devant la prédominance d'une approche sécuritaire portée par les autorités locales. L'observation des pratiques révèle ainsi une rupture majeure dans la chaîne de protection : au lieu d'un signalement systématique des mineurs en situation de rue vers le CAPE ou le tissu

associatif, ces derniers font l'objet d'arrestations et de transferts forcés vers d'autres villes lors des campagnes d'éloignement.

Loin de stabiliser les parcours, ces interventions répressives alimentent chez les ESR un profond sentiment de Hogra ; cette perception d'injustice et d'oppression, qui finit par consolider le désir de migration, envisagée alors comme l'unique issue face à un environnement perçu comme hostile. Cette primauté du réflexe sécuritaire souligne les limites d'une coordination qui, faute de force juridique contraignante ou de volonté politique, échoue à sanctuariser l'intérêt Superior de l'enfant devant les impératifs du contrôle de l'espace public.

L'étiquetage social comme verrou à la réaffiliation

Au-delà des obstacles institutionnels, l'analyse des données de terrain révèle que la stigmatisation sociale constitue l'un des freins les plus puissants à l'intervention. Ce mécanisme d'étiquetage transforme l'enfant, sujet de droits, en un objet de peur et de suspicion. Comme le souligne un participant au groupe de discussion, le regard de l'autre impose une identité d'agresseur : *« Parfois, je marche et des femmes cachent leur sac ou changent de trottoir pour éviter une confrontation, de peur que je les vole »* (Participant H, Focus groupe, Mai 2024). Ce rejet quotidien pousse paradoxalement le mineur à se replier sur ses pairs pour y trouver une forme de reconnaissance et de sécurité identitaire, renforçant ainsi son ancrage dans la marginalité.

Cette perception est d'autant plus préjudiciable qu'elle émane également des acteurs institutionnels. L'intervenant socio-éducatif de rue précise que ces mineurs sont quasi systématiquement perçus comme des délinquants, ou des *"Chemekaras"*, occultant leur statut d'individus vulnérables nécessitant des soins. Ce glissement du "sanitaire" vers le "pénal" bloque toute perspective de soin : sans structure médicale dédiée ou soutien familial, le mineur usager de drogues se retrouve dans une impasse, la famille refusant souvent la médiation en raison de l'addiction.

Enfin, la dimension de genre vient radicaliser ce processus d'exclusion. Les données de terrain mettent en exergue une double stigmatisation pour les filles, dont le rejet familial est exacerbé par des impératifs socioculturels de "pudeur" et de "honneur". Dans les cas de grossesses ou d'agressions sexuelles, la jeune fille est perçue comme une source de honte, transformant le rejet en une violence active. Cette réalité souligne les limites d'un projet d'accompagnement qui, faute d'un travail profond sur les mentalités collectives et familiales, se heurte à des verrous culturels que la seule approche socio-éducative ne suffit pas à lever.

Conclusion :

Cet article, intitulé *« De la survie au projet de vie : analyse du dispositif d'accompagnement socio-éducatif des enfants en situation de rue à Tanger. Le cas du projet Rassif »*, a mis en lumière les spécificités du processus d'accompagnement socio-éducatif déployé à Tanger, à travers l'étude approfondie du projet Rassif. En explorant à la fois ses apports et ses obstacles, cette recherche a permis d'illustrer, à une échelle locale, les défis structurels que rencontre la protection de l'enfance en situation de rue au Maroc.

L'objectif principal de cette étude était triple : analyser les dynamiques concrètes de l'accompagnement socio-éducatif tel qu'il est mis en œuvre par l'équipe du projet Rassif au

sein de l'association AICEED à Tanger ; évaluer son efficacité sur la trajectoire de vie des enfants, en particulier en ce qui concerne leur sortie définitive de la rue et la construction d'un projet de vie ; et, enfin, identifier les obstacles qui en limitent la portée.

Pour répondre à cette problématique, l'analyse a articulé un cadre théorique et conceptuel centré sur l'accompagnement socio-éducatif avec un volet empirique reposant sur une méthodologie qualitative, entretiens semi-directifs, focus groups et observations de terrain, qui a permis de croiser les perspectives des bénéficiaires, des acteurs du projet et les observations directes du terrain.

Trois résultats majeurs se dégagent de cette étude. En premier lieu, le processus d'accompagnement socio-éducatif prend racine dans la rue elle-même, en s'appuyant sur une relation éducative de proximité. Loin de suivre un protocole figé, il s'adapte en permanence aux besoins exprimés par chaque ESR ainsi qu'à la faisabilité opérationnelle du projet, révélant ainsi une posture professionnelle fondée sur la flexibilité, le respect de la volonté et la co-construction du lien. En second lieu, l'efficacité du dispositif se manifeste indéniablement dans sa capacité à gérer l'urgence et à maintenir un lien constant avec les mineurs sur leurs lieux de vie. Toutefois, le passage de cette assistance immédiate à une stabilisation à long terme constitue le principal point d'achoppement du dispositif. En troisième lieu, cette difficulté s'explique par un ensemble d'obstacles enchevêtrés, à la fois institutionnels, sociaux-culturels et psychosociaux : les défaillances du système du Dispositif Territorial de Protection de l'Enfance (DTPE), l'absence de structures de désintoxication dédiées aux mineurs usagers de drogues, l'inadaptation des ressources humaines et matérielles au sein des centres d'hébergement, auxquelles s'ajoutent les enjeux du projet migratoire et le poids de la stigmatisation sociale, autant de verrous qui entravent la réinsertion durable et la projection des enfants dans un projet de vie éloigné du monde de la rue.

En somme, le projet Rassif se trouve condamné à ce que l'on pourrait qualifier, en écho au mythe grec, un véritable « travail de Sisyphe ». En l'absence de structures-relais entre la rue et la réinsertion : centres de désintoxication et de réhabilitation conjuguant hébergement pérenne et accompagnement socio-éducatif et psychologique, le travail de Rassif reste sans prolongement, incapable d'infléchir durablement la trajectoire des enfants en situation de rue, ce qui transforme l'accompagnement en un processus itératif, cyclique et sans fin apparente. L'enfant, quant à lui, gravite autour de l'association au gré de ses besoins immédiats, s'éclipse à la faveur d'une opportunité migratoire, réapparaît lorsque celle-ci se solde par un échec, inscrivant la relation éducative dans une temporalité circulaire où la gestion de l'instant tient lieu de projet. Ce constat, loin de disqualifier l'engagement associatif, en éclaire au contraire la portée éthique : maintenir le lien lorsque tout concourt à sa rupture constitue, en soi, un acte de résistance à l'invisibilisation.

Cette recherche présente néanmoins deux limites principales qu'il convient de reconnaître. D'une part, le choix d'un terrain unique, le projet Rassif au sein de l'association AICEED, réduit la portée comparative des résultats et ne permet pas de saisir la diversité des configurations locales de l'accompagnement des enfants en situation de rue au Maroc. D'autre part, la taille restreinte de l'échantillon, si elle autorise une compréhension fine et située des dynamiques observées, ne permet pas une généralisation statistique des conclusions à l'ensemble du territoire national.

Ces limites, loin de clore l'enquête, en ouvrent des pistes de prolongement. Une enquête comparative multi-sites entre plusieurs villes marocaines : Casablanca, Salé, Fès, Nador,

permettrait de saisir les inflexions territoriales de l'accompagnement et d'identifier les modèles d'intervention les plus adaptés à chaque contexte socio-migratoire, tandis qu'une approche longitudinale restituerait l'épaisseur temporelle des trajectoires des ESR en documentant, sur plusieurs années, les moments de bascule et les leviers de stabilisation. L'intégration d'une perspective de genre, encore largement sous-explorée, rendrait visibles les formes spécifiques de vulnérabilité des filles en situation de rue, exposition aux violences sexuelles, maternités précoces, qui appellent des dispositifs d'accompagnement différenciés et une théorisation propre. À ces axes s'ajouteraient une analyse croisée des politiques publiques et des initiatives associatives, ainsi que l'expérimentation de méthodologies participatives restituant aux enfants leur qualité de sujets de connaissance et non seulement d'objets d'intervention.

Au-delà de sa contribution à la littérature scientifique, cette recherche met en évidence la nécessité d'une réflexion collective associant chercheurs, professionnels de terrain, pouvoirs publics et enfants eux-mêmes sur les conditions d'un véritable passage de la survie au projet de vie. Ce n'est qu'à cette condition, en dépassant une logique de gestion de l'urgence au profit d'une logique de projection vers l'avenir, que l'accompagnement socio-éducatif pourra pleinement remplir sa vocation émancipatrice. À défaut d'une politique publique cohérente et d'un maillage institutionnel effectif, des initiatives telles que le projet Rassif, aussi remarquables soient-elles, continueront à assumer, presque seules, une responsabilité qui devrait relever de l'ensemble de la collectivité.

Références bibliographiques :

AICEED, & Casal dels Infants. (2024). *Projet Rassif : rapport d'activité 2023-2024*. AICEED.

Barreyre, J.-Y., Bouquet, B., Chantreau, A., & Lassus, P. (dir.). (1995). *Dictionnaire critique d'action sociale*. Bayard Éditions.

Bellot, C., Rivard, J., & Greissler, É. (2010). L'intervention par les pairs : un outil pour soutenir la sortie de rue. *Criminologie, 43*(1), 171–198. https://doi.org/10.7202/044056ar

Bernichi, A. (2013). Enfants de la rue de Casablanca : enfants et adolescents « exilés dehors ». *Adolescence, 31*(3), 531–540. https://shs.cairn.info/revue-adolescence-2013-3-page-531

Boulayoune, A. (2012). L'accompagnement : une mise en perspective. *Informations sociales, 169*(1), 8–11. https://doi.org/10.3917/inso.169.0008

Capul, M., & Lemay, M. (2003). Cadres et lieux de l'éducation spécialisée. Dans *De l'éducation spécialisée* (pp. 123–158). Érès. https://shs.cairn.info/de-l-education-specialisee--9782749264295-page-123

Cassagnes, M. (2020). L'accompagnement socio-éducatif des mineurs non accompagnés : étude des conflits entre représentations sociales et représentations professionnelles. *Sociétés et jeunesses en difficulté,* (24). https://univ-tlse2.hal.science/hal-03924846

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Fayard.

Colombo, A. (2013). Défis et conditions de l'accompagnement de la sortie de la rue. *Lien social et Politiques*, (70), 171–187. https://doi.org/10.7202/1021162ar

Comité des droits de l'enfant. (2017). *Observation générale n°21 (2017) sur les enfants en situation de rue* (CRC/C/GC/21). Nations Unies. Observation générale no 21 (2017) sur les enfants en situation de rue | OHCHR

Consortium for Street Children. (2019). *Les enfants des rues sont parmi les enfants les plus vulnérables de la planète*. https://www.streetchildren.org/about-street-children/?lang=fr

Cruz, S. (2014). *Hoping for Help: The Organizational Response to Street Children in Tangier*. Independent Study Project (ISP) Collection, 1936. https://digitalcollections.sit.edu/isp_collection/1936

Foucart, J. (2008). Accompagnement et transaction : une modélisation théorique. *Pensée plurielle, 18*(2), 113–134. https://shs.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2008-1-page-113

Gagnon, É., Moulin, P., & Eysermann, B. (2011). Ce qu'accompagner veut dire. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire, 17*(1), 90–111. https://doi.org/10.7202/1005234ar

Gilbert, V. (2014). De l'enfant-victime à l'enfant-acteur : le Samusocial Sénégal et la prise en charge de l'enfant en situation de rue à Dakar. *Autrepart*, (72), 145–164. https://shs.cairn.info/revue-autrepart-2014-4-page-145

Guélé, F., Sibeud, M., Rabeyrin, L., & Devries, J. (2003). *L'accompagnement social en question : Les pratiques professionnelles des assistants de service social d'Ille-et-Vilaine*. Institut Régional de Travail Social (IRTS) de Franche-Comté / Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. https://didac-ressources.eu/wp-content/uploads/2016/10/laccompagnement-social-en-question.pdf

Laurin, N. (2001). L'accompagnement. *Argument, 4*(1). http://www.revueargument.ca/article/1969-12-31/177-laccompagnement.html

Lucchini, R. (1998). L'enfant de la rue : réalité complexe et discours réducteurs. *Déviance et société, 22*(4), 347–366. https://doi.org/10.3406/ds.1998.1669

Lucchini, R. (2001). Carrière, identité et sortie de la rue : Le cas de l'enfant de la rue. *Déviance et Société, 25*(1), 75–97. https://doi.org/10.3917/ds.251.0075

M'Jid, N. (2006). Les enfants en situation de rue au Maroc. *Afkar/Ideas*, (10), 46. https://www.iemed.org/wp-content/uploads/2006/03/16Bayti.pdf

Pantaléon, N. (2012). Éducation et enfants en situation de rue au Maroc : le rôle des activités physiques et sportives comme aide dans un projet de sortie de rue. Dans R. Compte (éd.), *Sport adapté, handicap et santé* (pp. 397–402). Éditions AFRAPS. https://doi.org/10.3917/afraps.compt.2012.01.0397

Pantaléon, N. (2015). Enfants en situation de rue. Dans B. Dupret, Z. Rhani, A. Boutaleb, & J.-N. Ferrié (éds.), *Le Maroc au présent*. Centre Jacques-Berque. https://doi.org/10.4000/books.cjb.1029

Paul, M. (2004). L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle, 38*(2), 11–35. https://shs.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2005-2-page-II

Paul, M. (2009). L'accompagnement dans le champ professionnel. *Savoirs, 20*(2), 11–63. https://doi.org/10.3917/savo.020.0011

Peraldi, M. (dir.). (2013). *Les mineurs migrants non accompagnés. Un défi pour les pays européens*. Karthala.

Plateforme CDE Maroc. (2025). *Analyse 2025 de la situation des droits de l'enfant au Maroc*.

Rivard, J. (2004). Des pratiques autour des jeunes/enfants des rues : une perspective internationale. *Nouvelles pratiques sociales, 17*(1), 126–148. https://doi.org/10.7202/010578ar

Sadik, M., Bagaoui, R., & Komi, A. (2021). Politiques sociales et marginalité urbaine au Maroc : héritages coloniaux et reconfigurations contemporaines. *Revue Marocaine des Sciences Sociales, 14*(2), 45–67.

UNICEF, & Observatoire National des Droits de l'Enfant. (2019). *Étude sur les enfants en situation de rue au Maroc*. UNICEF Maroc.

UNICEF. (2012). *La situation des enfants dans le monde 2012 : les enfants dans un monde urbain*. https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/La%20situation%20des%20enfants%20dans%20le%20monde%20Unicef%202012(1).pdf

رياضي، س. (2022). *ظاهرة أطفال الشوارع بالمغرب*. Academia.edu. https://www.academia.edu/75012610/

Déclaration éthique : Assistance linguistique par IA

La traduction, la reformulation et la révision linguistique de l'article ont été assistées par des outils d'intelligence artificielle, notamment Gemini (Google, 2026). Cet outil a été mobilisé exclusivement à des fins de clarification syntaxique, d'harmonisation stylistique et d'optimisation de la lisibilité rédactionnelle. Conformément aux standards du COPE, l'auteure a supervisé et validé l'ensemble des suggestions et assume l'entière responsabilité du contenu final, de son intégrité et de son originalité.

Outil mobilisé : Google. (2026). Gemini (version Gemini 1.5 Pro). https://gemini.google.com/